



Vœu du Conseil d'administration d'IDF Habitat

Champigny-sur-Marne, le 06 novembre 2013

Dans sa séance en date du 06 Novembre 2013, le Conseil d'administration d'IDF HABITAT demande aux pouvoirs publics d'accorder aux organismes HLM les moyens financiers nécessaires pour atteindre les objectifs de construction de 150 000 logements sociaux par an et pour geler les loyers devenus aujourd'hui insupportables aux familles à revenus modestes.

Or, le projet de loi de finance 2014 prévoit une baisse des aides à la pierre (450 millions en 2014 au lieu de 500 millions en 2013).

Concernant l'APL pour les familles les plus modestes le gouvernement propose de geler non pas les loyers mais le barème de l'APL au 01 Janvier 2014 alors qu'habituellement l'APL est révisée tous les ans au niveau de l'inflation.

Pourtant les moyens financiers existent. Plutôt que de ponctionner 30 milliards d'euros sur les fonds d'épargne au bénéfice des établissements bancaires il aurait été préférable que cet argent profite au logement social sachant que sur 2014 le gouvernement prévoit une nouvelle ponction de ces fonds d'épargne de 20 milliards d'euros et toujours au profit des banques pour soi-disant aider les PME. On est bien loin des 450 millions d'euros que l'Etat va consacrer à la construction de logements sociaux en 2014.

L'ensemble de ces projets s'ils étaient mis en œuvre ne favoriseraient pas la construction de logements sociaux à des prix de loyer abordables en région parisienne et ne répondraient pas aux besoins des 550 000 demandeurs de logements.

Plus grave encore, la crise du logement continuerait à s'accroître.

C'est pourquoi le conseil d'administration demande solennellement aux pouvoirs publics, aux élus parlementaires de prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre d'une véritable politique sociale du logement.

Tout d'abord il faut que les aides de l'Etat au logement public soient plus importantes que les aides au logement privé, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Le financement du logement social doit être revu en augmentant la durée des emprunts et en baissant les taux d'intérêts pour permettre de construire plus de logements à des loyers minorés.

Au 01 Janvier 2014, l'APL doit être augmentée et le budget logement revu à la hausse en passant de 450 millions à 800 millions comme l'avait promis le Président de la République.

Le Conseil d'administration d'IDF Habitat